

## **Politique culturelle**

### **Le prix unique du livre adopté en commission**

La commission culture du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a approuvé jeudi à l'unanimité un projet de décret introduisant le prix unique du livre en Wallonie ainsi que dans la capitale. En vertu de ce texte, les livres édités en France ne pourront par ailleurs bientôt plus être plus onéreux en Belgique. Attendu depuis des décennies, le décret s'appliquera aux livres de langue française, qu'ils soient sur support papier ou numérique. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a annoncé la semaine dernière avoir dégagé 200 000 euros pour la mise en œuvre du décret. Dans les trois ans après son entrée en vigueur, prévue en janvier 2018, et ensuite tous les trois ans, le gouvernement évaluera les mesures d'encadrement du prix du livre. (Belga)